

Bulletin Municipal

Janvier 2023



PRO
PATRIA

AUX ENFANTS
DE VIEUX-VY
MORTS AU CHAMP D'HONNEUR
1914-1918

partagez-moi!
Val d'Ille
Aubigné



SOMMAIRE

<i>Le Mot du Maire</i>	<i>Page 3</i>
<i>Informations communales</i>	<i>Page 4</i>
<i>Associations</i>	<i>Page 19</i>
<i>Informations Générales</i>	<i>Page 25</i>

La Mairie

Adresse Postale :

*12 Rue Zacharie Roussin
35490 VIEUX-VY-SUR-COUESNON*

Nous contacter :

*Téléphone: 02.99.39.50.49
Mail : vieux.vy@orange.fr*

Horaires d'ouverture :

*Lundi : 9h00—12h20
Mardi : 9h00—12h20
Mercredi : 9h00—12h20 et 14h—17h00
Jeudi : 9h00—12h20
Vendredi : 9h00—12h20
Le 1er samedi de chaque mois : 9h00—12h00*

Rédaction : Mairie de Vieux-Vy-sur-Couesnon

Directeur de Publication : Monsieur Pascal DEWASMES, Maire

Mise en page : Mairie

Imprimeur : imp.atimco

Merci de faire parvenir vos articles et dates d'évènements à : vieux.vy@orange.fr



Chers habitants de Vieux-Vy-sur-Couesnon,

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons de vivre pleinement et avec bonheur cette année 2023, entourés de vos proches et de vos amis dans la chaleur de vos foyers, même s'il est parfois compliqué de s'abstraire de l'actualité et des tracas journaliers.

En effet, l'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie continuent de peser sur le pouvoir d'achat de tous. Les conséquences de la guerre en Ukraine et les aléas climatiques de cet été fragilisent également notre quotidien.

Nous espérons sortir rapidement de cette période difficile, mais, pour l'heure, nous devons encore, ensemble, faire face à cette situation en renforçant nos valeurs de fraternité et de solidarité.

Il nous faut donc, ensemble, imaginer et construire notre avenir, en prenant conscience de la nécessité d'agir pour la planète et pour notre environnement.

C'est dans ce contexte que votre municipalité continue à travailler au jour le jour afin de réaliser les objectifs qu'elle s'était fixés.

Tout d'abord, répondant aux attentes en matière de sécurité, d'économie, et d'écologie, se terminent les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques dans les rues Zacharie Roussin, du Mont-Saint-Michel, de Bellevue, de l'Alleron, et des Etangs. Les nouveaux lampadaires sont dotés de lampes LED moins polluantes et moins énergivores. L'éclairage public du lieu-dit « Village de Brais » devrait également être entièrement doté de lampes LED au cours de cette année.

Une voiture électrique a aussi été mise à disposition des habitants, en partenariat avec la communauté de communes du Val d'Ille Aubigné, pour une année, afin de tester l'autopartage sur le territoire, c'est à dire permettre l'utilisation des moyens de déplacements durables par des personnes qui n'y seraient pas venues spontanément, et faciliter ainsi l'adhésion aux politiques d'éco mobilité.

L'ancien atelier technique, qui accueille aujourd'hui l'association de chasse sera également entièrement isolé afin de réduire les déperditions de chaleur.

Enfin, le monument aux morts, à l'occasion de son centenaire a été entièrement restauré et continue de se dresser fièrement au centre de notre village.

Cette année, notre commune a renoué avec de nombreuses festivités qui ont rencontré un véritable succès. Je remercie ainsi, sincèrement, tous les bénévoles des différentes associations qui ont fait vivre notre localité au rythme des manifestations.

En effet, un village animé est un village où il fait bon vivre, et il ne fait nul doute que le nouveau commerce multiservices, qui vient d'ouvrir ses portes, deviendra un endroit privilégié des habitants de la commune et un lieu de rencontres intergénérationnelles.

L'ancien bar-restaurant a donc été entièrement rénové et permettra à ses gérants de vous offrir des services de proximité qui manquaient réellement à notre commune : dépôt de pain, point poste, épicerie, bar, restaurant, ... ils vous proposeront également des animations saisonnières, sportives ou musicales. Sachons leur faire bon accueil, et préservons ensemble ces moments de convivialité.

Je vous souhaite une belle année 2023.



Etat Civil 2022

Naissances

Charlize LUCAS	18 Novembre 2021
Albane LEMÉE	21 Novembre 2021
Jules GOUIN	04 décembre 2021
Delila TAUPIN SAVONNET	13 Février 2022
Louise DUGUÉ	30 Avril 2022
Gaïa PINCHON	30 Avril 2022
Maïa FRABOULET	19 Mai 2022
Jeanne PUREN	11 Juin 2022
Izia MORIN	20 Août 2022
Laywenn LORAND	23 Septembre 2022

Mariages

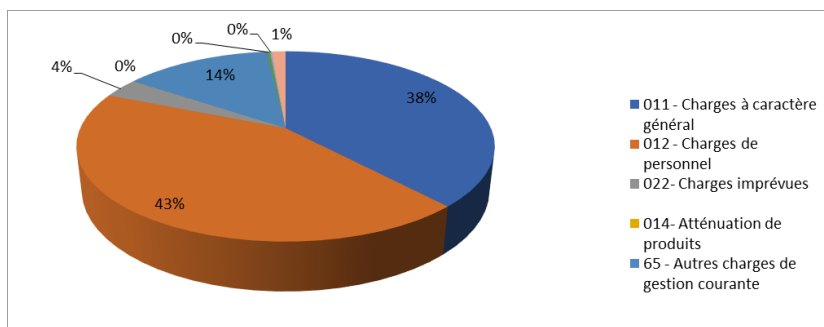
Nicolas LEBON et Anne-Marie DUFEIL	Le 28 Mai 2022
Damien BEAUDOUIN et Klervi DETOC	Le 04 Juin 2022
Jérôme DUCLOS et Carole PHILIPPON	Le 10 Août 2022
Romaric ROULLEAU et Fanny MOISAN	Le 27 Août 2022
Alexandre LUCAS et Maryline PICHOT	Le 08 Octobre 2022

PACS

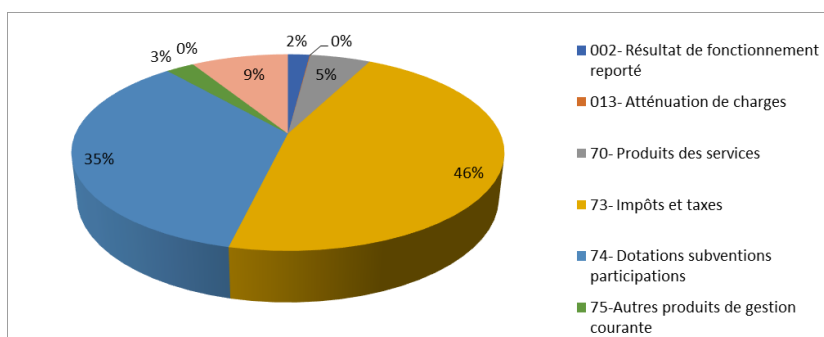
François PUISSANT et Mérédith ROUSSEL	Le 10 Mars 2022
Baptiste DUVAL et Laura VALTAIS	Le 17 Mars 2022
Thomas DUGUÉ et Claire ROBERT	Le 12 Mai 2022
Kévin BELLIER et Marjorie HOCDE	Le 09 Juin 2022

Félicitations à toutes et tous

Budget 2022

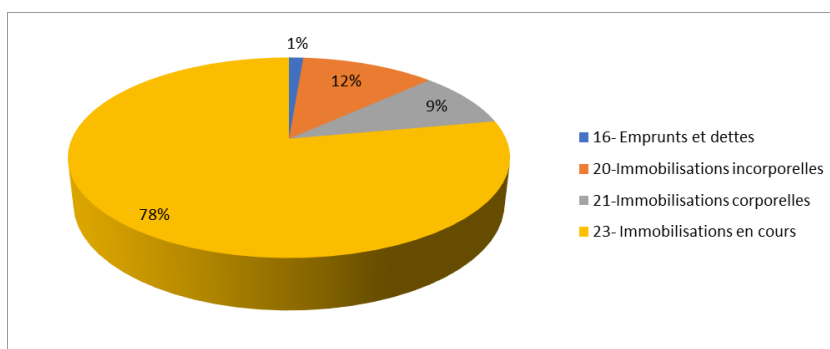


Dépenses de fonctionnement

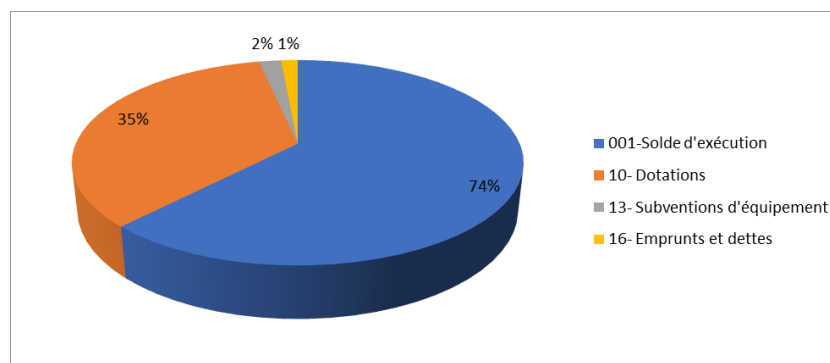


Recettes de fonctionnement

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Foyer Communal



Le foyer communal se loue uniquement au week-end (du vendredi 17h15 au lundi 9h15) avec un état des lieux d'entrée et de sortie. Pour toute location, il vous sera demandé un chèque de caution de 250 €, une attestation de responsabilité civile (renseignez-vous auprès de votre assurance) ainsi que le contrat signé.

La totalité des documents est à déposer en mairie minimum un mois avant la location afin d'établir la facture. Le règlement devra se faire auprès du Trésor Public de Fougères avant la location.

Le foyer communal dispose d'une capacité d'accueil maximale de 130 personnes. Il est équipé de 39 tables pour 4 personnes et de 150 chaises. De la vaisselle est disponible à la location sur simple demande lors de la réservation de la salle.

Le foyer est mis à disposition gratuitement pour les associations communales.

	Commune	Hors Commune
Location du Foyer avec cuisine	200 €	350 €
Couvert	0.60 € par personne	
Verre	Gratuit	0.25 €
Caution	250 €	250 €

La cuisine est équipée de deux nouveaux fours, de plaques de cuisson, d'un réfrigérateur, d'un congélateur ainsi que d'un lave-vaisselle.

Les réservations se font auprès de la Mairie au 02.99.39.50.49 ou par mail : vieux.vy@orange.fr



Tables et bancs

La commune propose, pour les habitants, la location de tables et de bancs. Le prix de la location d'un ensemble (une table et deux bancs) est de 4 euros. Pour toutes réservations, il vous est demandé de prendre contact avec la mairie au 02.99.39.50.49 afin de compléter le contrat de location. Une facture vous sera transmise et devra être réglée au Trésor public de Fougères.

Tarifs concessions funéraires

Concessions / Caveaux urnes de 15 ans	90 €
Concessions / Caveaux urnes de 30 ans	180 €
Concessions / Caveaux urnes de 50 ans	320 €

Ordures Ménagères

Jours de collecte	
Ordures ménagères	→ Lundi matin
Sacs jaunes	→ Les mercredis des semaines paires

La commune possède trois conteneurs à verre.
Vous en trouverez un au terrain des sports, un à Brais et un dernier au lieu-dit Richerel.



Les Horaires de déchetteries

DECHETERIES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
COMBOURG	14H-17H	FERMÉE	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H
LA BOUEXIERE	14H-17H	FERMÉE	FERMÉE	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H
LIFFRE	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H	FERMÉE	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H
MELESSE	14H-17H	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H	FERMÉE	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H
MONTREUIL-SUR-ILLE	FERMÉE	FERMÉE	14H-17H	FERMÉE	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H
ST-AUBIN D'AUBIGNE	14H-17H	FERMÉE	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H
TINTENIAC	14H-17H	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H	FERMÉE	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H

FERMÉE

OUVERTE

Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 31 mars : fermeture à 17h
Horaires d'été du 1^{er} avril au 31 octobre : fermeture à 18h

Accueil périscolaire

Participations financières de la commune **par enfant et par jour** :

Garderie Municipale (matin et soir)	3.26 €
Cantine Municipale	3.20 €
Tickets sport OCSPAC (moyenne)	10.00 €
Centre de loisirs de Sens de Bretagne	13.00 €
Halte-garderie de Sens de Bretagne	13.00 €
Centre de loisirs de Saint-Aubin d'Aubigné	13.00 €
Centre de loisirs d'Andouillé-Neuville	12.50 €



Dispositif Argent de poche

L'opération « Argent de poche » est un dispositif qui permet à un jeune habitant de Vieux-Vy-sur-Couesnon de 16 à 18 ans d'obtenir une indemnité en échange de petits travaux dans la commune. L'objectif est de permettre aux jeunes de contribuer à l'amélioration et au respect de leur cadre de vie mais aussi de mieux appréhender le monde du travail. Le dossier d'inscription pour l'année 2023 est à retirer à l'accueil de la Mairie.



Le Monument aux Morts

Par délibération du 1^{er} septembre 2022, et à l'occasion du centenaire de sa création, le conseil municipal a décidé de faire effectuer des travaux d'entretien du monument aux morts.

Ces travaux réalisés par l'entreprise Sofunair, comprennent la réfection des joints au ciment et sable ciment, le nettoyage du monument, le rechapissage à l'or fin des caractères sur le soldat et le monument, le sablage du soldat, la peinture de la palme, de l'étoile et de la barrière.



Avant

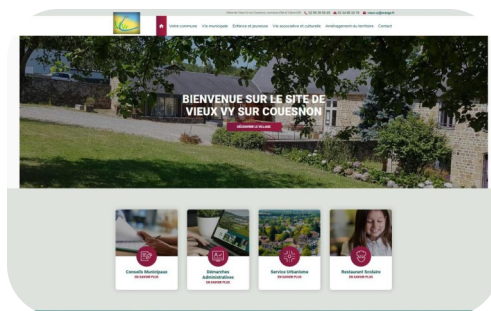


Après

Site internet

Site internet de la commune : <https://www.vieux-vy-sur-couenson.fr>

La commune s'est dotée cette année d'un nouveau site internet, qui se veut plus interactif, convivial, et complet que l'ancien. Vous y trouverez plusieurs renseignements pouvant vous être utile, ainsi qu'un lien pour contacter la mairie.



Déploiement de la fibre optique - Elagage

L'élagage des végétaux jouxtant les lignes téléphoniques et plus particulièrement dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur notre commune, est une opération obligatoire à la charge des riverains. L'article L-65 du code des télécommunications puni d'une amende de 1500€ toutes dégradations dues à l'absence d'élagage, y ajouter les frais de remise en état. D'autre part l'article L-2112.2.2 du code général des collectivités autorise le Maire à faire procéder à l'exécution des travaux par une entreprise, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents.

Afin que ces opérations d'élagage n'entraînent pas de retards dans la réalisation du réseau fibre optique et se passent dans un bon esprit. Merci à l'avance de votre collaboration pour effectuer ces travaux au cours de cet hiver.

En ce qui concerne les câbles ENEDIS et par soucis de sécurité contacter leurs services qui mandateront une entreprise spécialisée.



Formation Prévention et Secours Civiques

Lors d'une journée de formation assurée par l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers d'Ille-et-Vilaine dans les locaux de la Mairie, les agents communaux ont obtenu le certificat de compétences PSC1.



Recensement de la population

Cette année, la commune de Vieux-Vy-sur-Couesnon réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie au 02.99.39.50.49.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Le Kimako

Après de longs mois de travaux, le nouveau commerce multiservices, mis en place par la commune, en partenariat avec l'association 1000 cafés, ouvre ses portes.

Les gérants Lucile Hillat et Eric Sachau-Labarre vous accueillent au Kimako, refait à neuf, et vous proposent les services suivants :

- Bar (classiques de bar + références de bières bretonnes, petite cave à vin, cidre)
- Restaurant (ouvrier en semaine + planches apéro (charcuteries fromages) + petite restauration les soirs de matchs et autres animations + makis et sushis au moins 2 fois par mois. Cuisine de produits frais, de saison, familiale. Possibilité de menus sur mesure pour repas de famille / de fêtes
- Epicerie de dépannage + producteurs locaux (Terre de Vy, bières locales, miel, fromage, yaourts ...)
- Coin presse (Ouest France, Chronique, Magazines...)
- Dépannage tabac (réservé à la clientèle)
- Relais Colis - UPS et la Poste
- Point Poste
- Point vert Crédit Agricole
- Point numérique - aide avec l'informatique et internet
- Dépôt de pain
- Animations culturelles, saisonnières, sportives, musicales, des soirées jeux en partenariat avec les associations de Vieux-Vy

Objectifs :

- Un lieu de convivialité pour toutes et tous - quelques soient les générations
- Des services de proximité au quotidien,
- Un lieu de rencontre : créer du lien social entre les habitants.

Venez nombreuses et nombreux, et aidez-nous à faire vivre notre commerce de proximité



Lucile et Éric les gérants



La Bibliothèque

La bibliothèque municipale a intégré cette année le réseau des bibliothèques et médiathèques du Val d'Ille-Aubigné. La carte de bibliothèque est gratuite pour tous et vous permet d'accéder à tous les documents du Réseau des Médiathèques du Val d'Ille-Aubigné, soit environ: 85000 livres, 10000 revues, 6500 DVD, 5000 CD.

Les modalités de prêts ont, elles aussi, changé:

Inscription: gratuite

Modalités de prêt : 20 documents imprimés et 10 documents audiovisuels pour 3 semaines

Nouveautés: 2 documents imprimés et 2 documents audiovisuels

Prolongation: 3 semaines possible, sauf pour les nouveautés et les documents réservés

Réservations : 5 documents imprimés et 5 documents audiovisuels

Vous pouvez retrouver ces informations sur le nouveau site web du réseau :

<https://lesmediatheques.valdille-aubigne.fr/>



Depuis le site ou depuis l'application « **Ma Bibli** », vous pouvez accéder à votre compte, voir les animations et vous y inscrire, gérer vos prêts et les prolonger, faire des réservations dans toutes les bibliothèques. L'équipe de la bibliothèque est là pour vous renseigner et vous aider.

Bénévolat

Nos activités vous tentent?

Rejoignez notre équipe de bénévoles sans qui tout ceci ne serait pas possible.

Nous avons besoin d'aide lors des permanences d'accueil du public, pour la préparation des nouveaux livres ou pour les animations. Il y a forcément quelque chose pour vous.

Animations

Quelle joie d'avoir pu se retrouver et partager en 2022!

Nous en avons profité, évidemment, pour vous proposer pleins de moments ensemble.

En juin

Anglais ludique pour les enfants avec Nina sur le thème «We are Superheroes»

Lectures de contes Kamishibai, petits jeux culturels, parasols et pataugeoire autour d'un brunch pour les échanges enrichissants de «Ramène ta culture», sous un soleil écrasant.

En octobre

Halloween était de retour et était bien gourmand cette année avec le «Concours de décor de gâteaux d'Halloween».

En attendant le vote et la dégustation, tous les participants à l'animation pouvaient tester leur courage dans la grande boîte noire, faire une course d'araignées, bousculer quelques momies, rendre son chapeau à la sorcière ou écouter des histoires pour se faire un petit peu peur.

Bravo aux gagnants qui ont reçu un livre et bravo également à tous les participants qui ont régalié tous les convives.



En novembre

En amont du salon du livre qui se tenait à Saint-Aubin-d'Aubigné, l'auteure Kat' est venue animer un atelier d'automne avec la réalisation d'un arbre comme dans l'illustration de son livre «La guerre des glands». Les enfants ont pu repartir avec leur réalisation.

Le samedi suivant, lecture à deux voix en compagnie de Nathalie, la bibliothécaire de St Germain-sur-Ille, de deux albums de Kat', sur les thèmes du partage et de la guerre.

En 2023

Du 4 janvier au 15 février : Exposition "Des animaux et des hommes" prêtée par la médiathèque départementale.

Les animaux sont présents dans les mythes et légendes des hommes, ils s'avèrent utiles pour le transport, les travaux des champs ou le secours en montagne, ils représentent des compagnons ou des adversaires, ...ils sont une source de nourriture ou d'inspiration. Associés et complices, aimés ou maltraités, les animaux sont omniprésents dans l'histoire de l'humanité.

Du 1er février au 1er mars : La valise des Contes détournés

La valise contient une quinzaine de contes traditionnels et leur(s) version(s) détournée(s) : pour (re) découvrir ce patrimoine littéraire ; le partager avec parents, grands-parents ; prendre plaisir à découvrir le conte originel caché dans la version détournée, les ressemblances, les différences. Et pourquoi pas s'amuser à détourner à son tour ? Elle comporte aussi **4 jeux de société** : Défis de chevaliers, La princesse au petit pois, Les trois petits cochons et La chasse aux monstres. Elle est accompagnée de "**Ma fabrique à histoires**", la boîte à histoires créée par la société Lunii, de **deux casques audio** ainsi que de **7 marionnettes** : le Chat botté, le Petit chaperon rouge, la grand-mère, le loup, une princesse, un prince et une sorcière.

Du 1er avril au 30 avril : "La Boîte à Balbu-Ciné"

La Boîte à Balbu-Ciné permet d'expérimenter les premières tentatives d'animation des images. Elle se présente comme un cabinet de curiosités. Son contenu vise à l'interaction, c'est une chronologie à toucher. Dix objets emblématiques ont été sélectionnés pour représenter l'avancée historique vers le cinéma.



En juin : Ramène ta culture

Retour de l'animation pour encore plus d'échanges !

La Ludothèque

Prêt de jeux de société

La Ludothèque municipale de Vieux-Vy sur Couesnon est ouverte les 1er et 3ème samedis de chaque mois, de 10h30 à 12h30. Elle est gratuite, et permet d'emprunter 2 jeux pour une durée de deux semaines. Vous pouvez choisir parmi un catalogue d'environ 250 jeux. Il est visible sur <http://huit.re/Ludo-VieuxVy> et permet de trouver d'autres informations, comme le nombre de joueurs, la durée des parties, la mécanique de jeu...

Jeux Géants

Depuis mai 2022, il est possible d'emprunter, pour les occasions particulières (anniversaires, fêtes, kermesse...) deux jeux géants par famille, parmi une sélection. Le prêt dure une semaine, sur réservation par courriel, ou pendant les heures d'ouverture. Ces jeux sont également prêtables aux associations de la commune (Kermesse, fête, etc.)

Liste des jeux géants disponibles : Dingo Disc XL (en bois), Pengololoo Géant, Ice Team Maxi, Fingabol (jeu de football), Queendomino Géant (kingdomino, en plus gros), Bubble Pop! (Vous souvenez-vous du jeu vidéo Bubble Bobble ? C'est le même, en version plateau).

Animations

Tous les premiers vendredis du mois, la ludothèque s'ouvre à ses joueurs adultes et adolescents, pour une soirée jeux. Autour d'une, deux ou trois tables (selon le monde), il est possible de tester des jeux, amener ses découvertes, partager, résoudre une enquête policière ou construire un château sur la lune... pour s'amuser entre joueurs, le temps d'une soirée.

Le premier mardi des vacances scolaires, c'est l'après-midi jeux, ouverte à tout public de 3 à 99 ans. Pas besoin de connaître les règles : des bénévoles sont là pour vous proposer un jeu adapté à vos envies, et vous l'expliquer ! L'animation d'octobre a réuni 25 joueurs et joueuses.

Nouveau nom et site internet

Pour la création de son site internet, les joueurs ont été consultés pour chercher un nom à la ludothèque. Ils ont fait des propositions et ont voté pour une sélection, soumise au Conseil Municipal. Bienvenue donc à « LA VY LUDIQUE » !

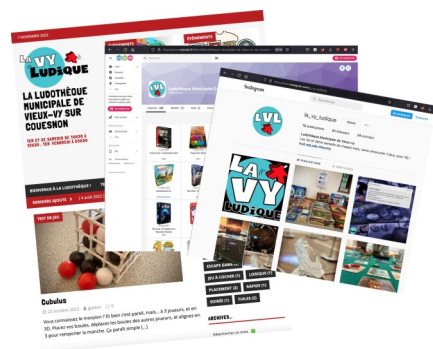
Sur ce site web, vous pourrez y retrouver : les événements prévus et passés, des tests de jeux, les actualités de la ludothèque, des conseils et des propositions de thématiques de jeux...

Il s'ajoute à « MyLudo », « Facebook » et « Instagram », pour que vous puissiez toujours retrouver les dernières infos. Toutes les adresses sont sur le site.

Contacts :

ludo.vieuxvy@gmail.com

<http://ludo.vieux-vy-sur-couesnon.fr>



Ecole

La répartition de l'équipe

Ecole maternelle, rue de la Tannerie – 02.99.39.50.02

PS/MS: Amélie Pilorge - ATSEM : Alexandra Evard

MS/GS : Julie Miller - ATSEM : Nathalie Carré-Guillaume

Ecole élémentaire, 2 rue Armand Royer – 02.99.39.53.74

CP/CE1 : Gaëlle Mortier

CE2/CM1: Floriane Le Sage et Clémentine Leizour (le mardi)

CM1/CM2 : Aurélie Godefroy et Clémentine Leizour (le lundi)

Direction : Aurélie Godefroy

02 99 39 53 74 – ecole.0350678x@ac-rennes.fr

Contact parents d'élèves : Linda BONNIARD - conseilecolevieuxvy@gmail.com

Contact association « L'A.P.E. » : ape.vieuxvy@yahoo.fr

L'école fonctionne donc sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Elle est actuellement composée de cinq classes et accueille 120 élèves de la Petite Section au CM2.

Notre établissement est rattaché à l'Inspection de l'Education Nationale « Circonscription de Combourg » et au collège « Amand Brionne » à Saint Aubin d'Aubigné.

Horaires de l'école

Ecole maternelle (PS-PS/MS-GS) :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45-12h00 / 13h35-16h20

Ecole élémentaire (CP-CE1/CE2-CM1/CM1-CM2) :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h35-12h05 / 13h45-16h15

Projet d'école

Notre projet d'école s'appuie sur un enjeu :

* Former des citoyens ouverts et responsables tout en renforçant le lien école/famille.

Cinq actions sont mises en place pour atteindre cet objectif :

* Réfléchir ensemble, débattre, prendre la parole.

* Organiser une semaine sans écran pour réfléchir et sensibiliser à l'impact du numérique dans nos habitudes.

* Randonnées, jardin pédagogique pour sensibiliser à la nature.

* Construire des outils pour une pratique plus écoresponsable.

* Mettre en valeur et exposer les travaux artistiques en favorisant l'entrée des parents à l'école lors de moments conviviaux, rendre la culture accessible à tous.

Afin d'atteindre cet objectif, plusieurs stratégies sont mises en œuvre de la maternelle au CM2.

La liaison GS-CP

La liaison GS/CP s'exprime à travers diverses actions :

* des actions ponctuelles : visites des élèves de GS en CP, goûters en commun...

* des actions sur le long terme qui portent le plus souvent sur la maîtrise de la langue : écriture d'une règle de jeu...



Il est nécessaire de faciliter la continuité GS/CP en aménageant les ruptures qui peuvent être à l'origine de certaines difficultés d'apprentissage. Cette liaison se situe dans une action de prévention. Elle permet de rassurer à la fois les élèves et les parents.

La liaison CM2-6ème

Chaque année ont lieu des Portes Ouvertes au collège « Amand Brionne » de Saint-Aubin d'Aubigné. Celles-ci se déroulent le plus souvent un samedi matin en mai-juin. Lors de cette manifestation, le collège accueille les élèves et leurs parents ; des fiches de préinscription sont alors à leur disposition au secrétariat du collège.



En fin d'année, une journée au collège est prévue sur le temps de classe, avec l'enseignante de la classe. Un défi lecture autour d'une quinzaine d'ouvrages associant des élèves de 6^{ème} et les CM2 est alors organisé.

Les activités pédagogiques complémentaires

Elles ont lieu en dehors du temps scolaire, sur le temps méridien pour les élèves de l'école maternelle et le lundi de 16h15 à 17h15 pour les élèves de l'école élémentaire. Les activités proposées sont basées sur le principe de l'adhésion de l'élève et sur l'autorisation des parents. Pour l'école élémentaire, elles concernent des élèves en situation fragilisée ou des élèves ayant besoin d'une aide ponctuelle. Ces aides permettent, dans un contexte différent, de leur donner un temps supplémentaire dans la maîtrise des compétences attendues dans certains domaines d'activités.

Les stages de réussite

Depuis 2008, les élèves en difficulté peuvent suivre des stages de réussite. Ces stages gratuits sont proposés pendant la dernière semaine des vacances d'été. Ces stages durent cinq jours, à raison de 3 heures d'enseignement quotidien. Ils permettent une remise à niveau dans les matières fondamentales : français et mathématiques. Des groupes de quatre ou cinq élèves sont constitués. Ces stages sont encadrés par les enseignants volontaires de l'école.

L'équipement informatique

L'école reste bien équipée avec de nombreux ordinateurs portables et un accès haut débit à Internet. En effet, la municipalité renouvelle progressivement le parc informatique de l'école, en veillant à l'adapter aux pratiques actuelles. Nous sommes ainsi dotés d'une classe mobile composée de 7 ordinateurs portables, de 10 tablettes pédagogiques ainsi que de 3 TNI (Tableaux Numériques Interactifs) installés récemment dans les classes de l'école élémentaire.

Qu'est-ce qu'un TNI ?

Le tableau numérique interactif se présente sous la forme d'un tableau blanc classique, mais il fonctionne en association avec un ordinateur et un vidéoprojecteur pour proposer une multitude de fonctionnalités. Des systèmes permettent en effet de projeter l'écran de l'ordinateur sur une surface à l'aide d'un vidéoprojecteur et ainsi d'agir sur cette surface à l'aide de la souris de l'ordinateur, d'un stylet ou avec un doigt.

Quels sont les avantages du TNI ?

Le tableau numérique interactif apporte beaucoup d'avantages dans une salle de classe autant pour les élèves que pour l'enseignant.

Pour l'enseignant, le TNI va lui permettre de :

- * faciliter le travail collectif
- * animer le cours en important des fichiers multimédias
- * effectuer des manipulations en grand
- * mutualiser les informations sur un support commun
- * sauvegarder les cours et pouvoir les reprendre: le professeur peut enregistrer son travail et projeter le cours le lendemain en reprenant à l'endroit où il s'est arrêté.

Pour les élèves, le TNI va :

- * faciliter l'apprentissage, la concentration et la mémorisation
- * susciter leur curiosité avec des exemples réels et animés: les élèves peuvent aller au tableau et interagir en utilisant le stylet.
- * permettre aux élèves de se familiariser au numérique. En effet, les instructions officielles des programmes de 2016 insistent sur la place du numérique à l'école.

Le conseil d'école et les représentants de parents d'élèves

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école. Chaque année, un parent est élu pour représenter l'ensemble des parents d'une classe. Ces représentants sont réunis lors du conseil d'école qui se déroule une fois par trimestre. Ils y exposent les problèmes liés à la vie de l'école (restauration scolaire, garderie...). Ils ont également un rôle de relais entre les parents et l'équipe enseignante.

L'association « L'A.P.E. »

Afin d'aider à réaliser nos projets, nous avons le soutien d'une association de parents d'élèves : «L'A.P.E.». Cette association regroupe des parents bénévoles et organise différentes manifestations au cours de l'année : fête de l'école en juin, repas ...

Tous les bénéfices servent au financement des sorties de fin d'année, à l'achat de matériel pédagogique et également à faire diminuer le montant des classes de découverte pour chaque famille.

Quelques projets

Orchestre de Bretagne

Les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2 assisteront à un concert pédagogique de l'Orchestre National de Bretagne intitulé « l'ONB invite le pianiste Philippe Cassard » le jeudi 26 janvier 2023 au Couvent des Jacobins à Rennes.

Piscine

Les classes de CP, CE1 et CE2 se rendront à la piscine de Liffré au mois d'avril.

Athlétisme

Les élèves de CM1-CM2 pratiqueront, en mars-avril, quelques séances d'athlétisme sur le stade de Guipel. Ils seront encadrés par des éducateurs sportifs de l'Office des Sports du Pays d'Aubigné.

Biathlon

Les élèves de CP-CE1 et CE2-CM1 se sont initiés en septembre-octobre au biathlon. Ils étaient également encadrés par un éducateur sportif de l'Office des Sports du Pays d'Aubigné.

Intervention de la gendarmerie de Saint-Aubin-du-Cormier

Des gendarmes sont intervenus au mois de septembre dans la classe de CM1-CM2 afin de sensibiliser les élèves aux dangers d'internet (utilisation des réseaux sociaux) avant leur entrée au collège.

Vélo

Les élèves de CM1-CM2 participeront, en janvier-février, au programme national « *Savoir rouler à vélo* ». Cette formation est dispensée par l'association Team Sprint Energy. Il s'agit d'un programme complet dans lequel tous les aspects sont abordés : maîtrise du vélo, de l'équilibre, savoir circuler, code de la route. « *Savoir Rouler à Vélo* » fait la promotion de la pratique d'une activité physique régulière et de l'usage d'un moyen de déplacement économique et écologique, avant l'entrée au collège.

Partenariat avec la fédération Léo Lagrange

Il s'agit d'un programme d'éducation à l'environnement à destination des élèves de cycle 3. Ce programme se nomme "Carbone Scol'ère" et se présente sous forme d'une enquête réalisée par les élèves à travers cinq ateliers de deux heures qui leur permettent de repérer les sources de gaz à effets de serre et agir en faveur de leur réduction. Il permet également de rendre les enfants acteurs et d'impliquer leurs familles à travers différents défis qui leur sont proposés. Les interventions en classe ont eu lieu de fin septembre à début décembre.

Partenariat avec la collectivité Eau du Bassin Rennais

Celle-ci interviendra à l'école quatre demi-journées pour aborder le cycle de l'eau domestique et les économies d'eau. L'objectif est de sensibiliser les élèves au respect de la ressource eau et de les impliquer dans des actions de réduction de consommation d'eau potable.

Partenariat avec le Val d'Ille-Aubigné engagé dans un Programme Alimentaire Territorial

L'objectif de ce projet est de promouvoir une alimentation durable, locale, de qualité et accessible à tous. Les animateurs proposeront donc aux élèves différents ateliers autour des thématiques suivantes: l'éducation au goût, l'équilibre alimentaire et l'impact environnemental des aliments. La Communauté de Communes prend en charge l'intervention des prestataires ainsi que l'achat des denrées alimentaires.

D'autres projets, toutes classes confondues...

Intervention de la Ligue contre le Cancer, tournoi sportif à Guipel, visite du collège Amand Brionne à Saint-Aubin d'Aubigné, élections des délégués de classe du CP au CM2, correspondance scolaire et accueil des correspondants, petits déjeuners équilibrés à l'école maternelle, spectacle jeunes enfants à la salle des fêtes de Vieux-Vy-sur-Couesnon, accueil à la bibliothèque municipale, partenariat avec le Syndicat Départemental d'Énergie 35...

Rentrée 2023

Afin de préparer la rentrée dans les meilleures conditions, nous invitons les parents qui désirent inscrire leurs enfants à l'école, à se faire connaître dès maintenant.

PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE : le samedi 13 mai 2023 de 10h00 à 12h00

L'APE

L'APE est une association fondée sur le volontariat de parents d'élèves de l'école.

Son objectif premier est de collecter des fonds afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignantes. Mais aussi, de créer des liens humains entre les enfants en dehors de l'école à travers de bons moments conviviaux et chaleureux.

Cette année, les diverses actions mises en place par l'association ont permis de participer financièrement à la sortie des maternelles à l'Asinerie « Histoires d'ânes » à la Bouexière (35). Elles ont aussi permis de financer des cadeaux pour chaque classe à Noël, le hip-hop pour les CE2-CM1 et diverses autres sorties.

En ce début d'année scolaire 2022-2023, le nouveau bureau vient d'être élu (photo ci-jointe). Le bureau se compose ainsi : Mme BONNIARD Linda (Présidente), Mme BREGAINT Anita (trésorière), Mme BATALLER Vanessa (vice-trésorière), Mme Fanny MOISAN-ROULLEAU (secrétaire), Mme Amandine RIDARD (vice-secrétaire) membres actifs : Mme MOMPLE Angélique (absente sur la photo), Mme PONGERARD Anne Laure, Mme FARGUET Audrey, M. LEMONIER Sylvain, M. ROULLEAU Romaric (absent sur la photo), Mme RUFFAULT Angélique et Mme HAMON Célia (absente sur la photo). Un bureau débordant de motivation et de bonne humeur qui vous donnera rendez-vous lors de la fête de l'école le 24 Juin 2023 au terrain de foot.



D'ici là, l'association mettra en place d'autres actions. Donc à vos agendas et surtout ouvrez l'œil sur la page Facebook !!!!.

Surtout n'oubliez pas de mettre de côté vos journaux tout au long de l'année afin de les déposer dans une benne spécifique qui sera présente toute l'année à côté du stade de foot. Celle-ci rapporte 70 euros par tonne collectée. Pour information, 17 journaux déposés dans la benne rapporteront 1€ à l'école. Les autres papiers sont également à trier et à apporter toute l'année dans la colonne de tri, ils rapportent 40 euros par tonne collectée.

Nous remercions les parents d'élèves pour leurs participations au travers des différentes actions menées lors de l'année scolaire 2021/2022. Toute l'équipe de l'APE souhaite une belle année scolaire aux enfants.



Le Comité des Fêtes

Après deux années en suspens, les activités du comité des fêtes ont connu comme à l'accoutumé un réel succès.

La soirée grillade du 13 juillet et le week-end de la fête communale début août ont su raviver la bonne humeur, et l'on pouvait apercevoir le sourire sur les visages de tous les habitants, nouveaux comme anciens, mais aussi des habitants des communes voisines venus festoyer avec nous.

Comme toujours nos bénévoles ont répondu présents. Nous les remercions vivement, car sans eux nous ne pourrions pas assumer ces événements.

Le comité des fêtes vous souhaite une belle année 2023 et vous donne rendez-vous pour les prochaines festivités.



Le Moto Club

Pour que le Moto Club puisse organiser une course en septembre 2023, nous avons besoin de votre aide. Nous allons effectuer de nombreux travaux : la mise en place de poteaux et du grillage ainsi que la préparation du circuit afin d'obtenir l'homologation du terrain pour la course.

Voici les dates des corvées pour l'année 2023 :

Le 21 Janvier 2023

Le 4 et 18 Février 2023

Le 11 et 25 Mars 2023

Le 8 et 29 Avril 2023

Le 13 et 27 Mai 2023

Si vous êtes intéressés par une de ces dates, vous êtes les bienvenus.

Vous pouvez contacter le Président du Moto Club, Mr Gagnon Michel au 06.85.84.53.19.

Merci de le contacter le jeudi soir avant la date de la corvée afin de nous organiser.

Le Moto Club vous offre le repas du midi.

Nous vous remercions d'avance pour votre aide.

Entente Sens / Vieux-Vy / Gahard

Pour cette nouvelle saison le club vous présente son bureau choisi lors de l'assemblée générale.

DUPRE Mickaël - Président

NOEL Antoine - Vice-président

MOY Natacha - Secrétaire

DARDENNE Angélique - Trésorière

DUGUE Orlane - Vice-secrétaire

Autres membres : Alyssa Jugon, Jessy Anger, Anne-Marie Lebon, Aurore Barty, Vanessa Ramel.

En ce qui concerne nos équipes séniors : l'équipe fanion, évoluant cette année en D2 (poule B), a retrouvé ses coachs de la saison dernière, Jean-François Barbier et Damien Gasnier.

Notre équipe réserve, en D3 (poule B) cette année, est encadrée par Kevin Moy, joueur blessé en début de saison, et Pierrick Nevoux.



Nos catégories jeunes, de U6 à U13, qui rassemblent une quarantaine de joueur(euse)s, sont dirigées par divers membres et parents tels que Guillaume Le Corre, Maxime Duval, Aurelien Morel, Julien Bohuon, Lucas Barbier, Thibault Barbier, Corentin Lebrun, Mickaël Dupre, Antoine Noel, Kévin Moy.

Si vous ne voulez pas manquer nos prochaines rencontres, rejoignez-nous sur notre page Facebook ESVVG !

Nous recherchons également des bénévoles, membres, arbitres et dirigeants Jeunes, etc.... Peu importe votre métier, âge, sexe, on a tous quelque chose à apporter à l'ESVVG.

L'ensemble des membres de l'ESVVG tient également à remercier tous ses supporters pour avoir répondu une nouvelle fois présents aux bords des terrains.

UN CLUB UNE AMBIANCE



Pour plus d'informations :

Antoine NOEL : 06 88 28 73 73 – Mickaël DUPRE : 06 82 70 68 05 -
communication.esvvg@gmail.com

Vieux-Vy Sport Canin

L'association « Vieux-Vy Sport Canin » créée par une poignée de compétiteurs en « Pistage Français » et en « Ring Français » en 2017, compte aujourd'hui une soixantaine d'adhérents dont une douzaine de compétiteurs qui sont aussi les éducateurs canins.

Qu'est-ce qu'un club canin :

On rencontre en France deux types de clubs, les clubs utilité et les clubs loisir. Les deux types pratiquent l'éducation canine et se différencient par les disciplines qu'ils pratiquent en compétition, les disciplines dites de loisir (agility, freesby...etc) et les disciplines dites d'utilité (pistage, ring...etc). Notre association est donc de



type utilité car nos compétitions ont pour objectif la sélection génétique. En effet, c'est lors de celles-ci que les éleveurs de chien de race de travail (Berger Belge, Berger Allemand...) viennent observer les sujets qui pourront leur permettre d'améliorer leur génétique. Et tout ceci dans le but ultime de fournir aux différents services publics (Armée, police, gendarmerie, pompiers...) des chiens performants. Nos chiens que nous entraînons actuellement à Vieux-Vy ont des frères et sœurs mais aussi des fils et filles qui opèrent dans ces différents services.



L'éducation canine :

Les cours d'éducation canine ont lieu tous les samedis de 14h à 15h. Ils sont ouverts à toute personne souhaitant apprendre à éduquer correctement son chien et quelle que soit la race. Ils sont dispensés en séances collectives sous la conduite de moniteurs formés et diplômés. On y apprend à décoder le « langage chien » et à utiliser des techniques de base pour se faire comprendre et obéir. Les cours collectifs ont pour avantage de sociabiliser le chien et de lui apprendre à obéir en présence de ses congénères. On n'y vient pas y faire éduquer son chien mais pour apprendre à l'éduquer et s'éduquer puisque les « bonnes manières » commencent par celles du maître.



L'actualité du club :

La vie du club a repris son cours après les confinements. En 2022, l'association a organisé un concours de pistage en février et un de ring en juillet, et il en sera de même en 2023. Ces concours permettent de faire découvrir les disciplines, l'entrée est gratuite et on peut s'y restaurer.

Vieux-Vy Sport Canin a été encore représenté cette année au niveau national puisque Sébastien et Liwell terminent à la 8^{ème} place du championnat de France de pistage qui s'est déroulé à Chalon sur Saône.

Stan et NRV ainsi que Georges et Owayne se sont qualifiés pour les sélectifs de ring 2023 et Sébastien et Liwell, de même que Guy et Inox se sont quant à eux qualifiés pour les sélectifs de pistage 2023.

Pour plus d'informations : Site web : <http://vieux-vy-sport-canin.fr>
ainsi que la page Facebook : « Vieux-Vy Sport Canin »

Les Aînés

Le Club de Vieux-Vy compte cette année 33 membres inscrits.

La Présidente est Mme Annie LAINÉ.

Les journées du Club sont les 1ers et 3èmes mardis du mois à partir de 14 heures.

Les activités du Club sont : belote, cartes, scrabble, triomino, marche...

Elles se déroulent à la salle des Associations.

Tous les ans, nous organisons la galette des rois et un repas.

À chaque fin de rencontre, un goûter est offert par le Club.



Les Anciens Combattants

La section locale de Vieux-Vy-sur-Couesnon compte environ 40 adhérents.

Elle se réunit plusieurs fois par an au Monument aux Morts à savoir :

- le 08 mai, jour de la victoire de 1945
- Le 08 juillet, pour commémorer Yvonnick Laurent martyr de la résistance
- Le 11 novembre, pour l'Armistice de 1918

Son Assemblée Générale se déroule courant mars de chaque année à la salle des associations.

Son président est Monsieur Robert DENAIS. Une fois par an, un repas convivial est servi à la salle des fêtes avec les adhérents et leurs épouses.



L'amicale du palet

L'amicale du Palet compte 36 adhérent(e)s et existe depuis 22 ans. Nous jouons tous les vendredis après-midi du 1^{er} novembre au 30 avril en salle, et du 1^{er} mai au 31 octobre au terrain des sports. Changement de joueur et d'adversaire à toutes les parties. Ambiance et convivialité assurées. Ouvert à toutes et à tous, adhésion à l'année : 5€



Là ça joue !

Le Patrimoine

Pour la cérémonie du 11 novembre 2022, les membres de l'association Patrimoines ont préparé une exposition commémorant les 100 ans de l'édification du Monument aux morts.

Nous avons présenté sur des panneaux les documents qui nous ont permis de connaître son histoire :

- les textes des délibérations du conseil municipal des années 1920
- des reproductions de cartes postales anciennes qui permettent de voir l'évolution de la place de l'église (cimetière autour de l'église, place avec les marronniers, place avec le monument)
- une photo ancienne de la rue du cimetière (rue du Mt St Michel) ; cette photo, prise du clocher, montre un défilé avec militaires sur chevaux, fanfare et autres personnages passant sous un arche au sommet duquel est inscrit « HOMMAGE A NOS MORTS »
- les photos des 5 croix tronquées du cimetière de Vieux-Vy qui symbolisent les vies brisées.

Nous avons voulu aussi présenter les autres plaques à la mémoire des jeunes hommes de Vieux Vy « morts pour la France » en 14-18, (la plaque située dans l'église, mise en place en 1920 et le cadre de la Mairie, la plaque d'Amand Royer qui est à l'Ecole de Vieux Vy) ainsi que le monument érigé à la mémoire d'Yvonnick Laurent, résistant torturé et tué par la milice le 8 Juillet 1944 et situé à la Roche aux Merles à Vieux Vy.

Pour compléter l'exposition, les visiteurs pouvaient consulter les fiches matricules des soldats « morts pour la France » en 14-18 avec des cartes situant le lieu de leur mort et la bataille. Ces fiches, regroupées dans des classeurs, par années, nous ont été prêtées par Christine Hardy et sont le résultat d'un travail de recherches datant de 2008 effectuées sur le site de « mémoire des hommes » avec l'aide précieuse de Monsieur Poussin qui était la mémoire de cette période.

Nous avons situé sur une grande carte (prêtée par l'association de Saint Ouen des Alleux) le lieu de décès de tous ces soldats de Vieux Vy. Le 10 novembre, les enseignantes ont accompagné leurs élèves en vue d'une exploitation en classe.

Le Monument fut inauguré le 6 août 1922. La sculpture, coulée à la fonderie Antoine Durenne, intitulée « Le soldat blessé » est l'œuvre de Jules Déchin sculpteur né à Lille. Il est l'auteur de 139 monuments (site université de Lille). En Ille-et-Vilaine, à la Chapelle Bouéxic, le soldat est en pierre (photo à l'expo), celui de Saint-Thurial porte un drapeau. Ceux de Baillé et du Tiercent, du même auteur, sont différents (photos à l'expo). L'obélisque, en granit, a été fournie par l'entreprise Chevrel de Chauvigné et la grille en fer, fabriquée par l'entreprise Jamet de Rennes en 1923. Sur le Monument aux morts de Vieux-Vy sont gravés :

- 66 noms pour la guerre 1914-1918
- 7 noms pour la guerre 1939-1945

Cette liste n'est pas exhaustive puisque nous avons répertorié 82 noms (soit ces soldats sont nés à Vieux-Vy, soit ils y habitaient, soit ils avaient de la famille). Quelques soldats « morts pour la France » ont été inhumés dans le cimetière de Vieux-Vy.

Pour les amateurs de patrimoine et les curieux, notre association est ouverte et vous accueille avec plaisir.

Mini-Bus

Le CCAS est un établissement public qui réunit des élus ainsi que des représentants d'associations de la commune, nommés par le président. Son but est de créer un lien social.

Chaque année un repas est offert par la commune et réunit une centaine de convives de plus de 70 ans.

Des sorties en minibus sont proposées et programmées une fois par mois afin de permettre aux aînés de faire leurs courses, des sorties telles que le cinéma, le restaurant et bien d'autres.

Les prochaines sorties sont les suivantes :

- 17 janvier 2023
- 14 février 2023
- 14 mars 2023
- 11 avril 2023
- 9 mai 2023
- 6 juin 2023

Pour les inscriptions contacter
la vice-présidente Chantal Noël au 06 82 94 68 39
Nous comptons sur vous.

Au plaisir de vous retrouver !



Voiture Autopartage

Le Val d'Ille Aubigné expérimente l'usage de l'autopartage sur le territoire. Une voiture électrique a donc été mise à disposition des habitants, pour un an, sur la place de l'église.

Comment réserver le véhicule :

1. S'inscrire et faire sa réservation en ligne sur le site e-Colibri <https://ccvia.e-colibri.eu/> ou via l'application mobile VIA Autopartage (App Store/Play store).
2. Le jour de la réservation, l'utilisateur reçoit un SMS et un mail de rappel. Avant la première utilisation, l'utilisateur devra récupérer son badge d'accès en mairie.
3. Une fois devant le véhicule l'utilisateur passe son badge sur le lecteur de carte situé sur le pare-brise ou via l'application mobile pour déverrouiller le véhicule.
4. Une fois ouvert, l'utilisateur a accès aux clés situées dans la boîte à gants du véhicule.
5. Arrivé à destination, l'abonné verrouille le véhicule avec le badge (pas avec les clés).
6. Le véhicule doit être ramené à sa station de départ. Pour finaliser la réservation, l'utilisateur remet les clés dans la boîte à gants et appuie sur le bouton de fin de réservation.
7. L'usager verrouille ensuite le véhicule avec son badge et remet le véhicule à charger.

TARIFS :

5 € pour une réservation de 30 minutes jusqu'à 6 heures

8 € de plus de 6 heures jusqu'à 12 heures

Tarif réduit (2.50 € jusqu'à 6 heures et 4 € pour 6 heures et plus)
pour les étudiants et demandeurs d'emploi.

Service accessible aux habitants du Val d'Ille-Aubigné.



Informations Générales



Pendant toutes les vacances scolaires l'**OCSPAC** propose des animations sportives et de loisirs.

Inscrivez vos ados et pré-ados (**10-16 ans**) aux journées « **Tickets sport** » : des activités sportives variées pour ne pas s'ennuyer pendant les vacances !!

Il y en a pour tous les goûts : des activités originales (gym parkour, archery bump, Kin Ball, ...), des sports nautiques, des activités de pleine nature (accrobranche), des sorties loisirs dans des parcs d'attractions... Un ramassage de car est prévu dans toutes les communes du secteur Aubigné (plus Chevaigné). Un pique-nique est à prévoir le midi.

Des tarifs allant de **4,90 € à 15,30 €** la journée avec transport.

Les plaquettes sont diffusées sur le site de l'OCSPAC : www.ocspac.com

Si vous souhaitez faire partie du listing de diffusion appelez le 06 98 57 76 14 ou envoyer un mail à ocspac@gmail.com.

Nous organisons également 2 journées par vacances pour les enfants de 8 à 10 ans, les **Tickets JEUNES** (8.50€ la journée), et une journée pour les ados de 14 à 16 ans, **Tickets ADOS**. Le transport n'est pas assuré.



**Communauté de Communes du
Val d'Ille–Aubigné**
Téléphone : 02.99.69.86.86

Ecoles

Elémentaire :

Adresse postale : 2 Impasse Amand Royer

35490 Vieux-Vy-Sur-Couesnon

Téléphone : 02.99.39.53.74 (Directrice : Madame GODEFROY Aurélie - décharge le lundi)

Mail : ecole.0350678x@ac-rennes.fr

Maternelle :

Adresse postale : Rue Yvonnick Laurent

35490 Vieux-Vy-Sur-Couesnon

Téléphone : 02.99.39.50.02

Site Web : <https://www.ecole-primaire-vieux-vy-sur-couesnon.ac-rennes.fr/>



Bibliothèque

Adresse Postale : Rue Yvonnick Laurent

35490 VIEUX-VY-SUR-COUESNON

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 15h00 à 17h00, Vendredi : 15h30 à 18h30, Samedi : 10h30 à 12h30

Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires :

Mercredi : 15h00 à 17h00, Samedi : 10h30 à 12h30

Contact : 02.99.39.63.93 ou biblio.vieuxvy@gmail.com

Ludothèque

Adresse : Salle des associations - rue Yvonnick Laurent

Horaires d'ouverture : Ouverture de 10h30 à 12h30 les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois.

Ouverture de 14h30 à 16h30 le 1^{er} mardi des vacances.



Photo Le Studio 2M - St. Aubin du Cormier

Classes 0, 1 et 2